

CHAPITRE

1

QUAND LINGUISTIQUE ET SCIENCE POLITIQUE SE RENCONTRENT

Julien PERREZ

*Chargé de cours aux Facultés universitaires
Saint-Louis à Bruxelles
Maître de conférences à l'Université de Liège*

Min REUCHAMPS

*Chargé de recherches du Fonds
de la Recherche Scientifique-FNRS à l'Université de Liège*

Première pièce de cette entreprise interdisciplinaire, ce chapitre a pour ambition de poser les jalons disciplinaires et interdisciplinaires qui vont structurer les réflexions menées dans ce volume. Avant d'entrer dans le vif du sujet et d'évoquer comment la science politique et la linguistique peuvent se rencontrer pour étudier les relations communautaires en Belgique, il convient de s'arrêter sur la façon dont chacune de ces deux disciplines étudie cet objet commun. Sur cette base, il sera dès lors possible de proposer théoriquement les pistes de rencontres qui seront ensuite pratiquement visitées par les différents chapitres de ce livre.

1. Science politique

Sans surprise, nombre de politologues ont consacré leurs recherches à étudier les relations communautaires, mais ils n'étaient pas les premiers dans la place. La transformation de la Belgique a particulièrement retenu l'attention des constitutionnalistes. Sous le prisme des réformes de l'État et des révisions de la Constitution – ce vocable est d'ailleurs typiquement juridique – les juristes ont suivi à la loupe la reconfiguration institutionnelle belge, de Pierre Wigny et Paul de Stexhe à Francis Delpérée et

Marc Uyttendaele, en passant par André Alen ou encore Frank Delmartino. Si l'analyse politico-juridique a occupé une place importante dans l'analyse de la fédéralisation de la Belgique comme en témoigne l'ouvrage collectif *La Belgique: un état fédéral en évolution* (Leton, 2001), les politologues n'ont pas manqué d'étudier la toile de fond de cette transformation et ses conséquences sur les relations communautaires. Ainsi, les forces en présence – les causes profondes et immédiates pour reprendre l'expression de Jean Beaufays (2001) – ont été analysées au travers notamment – et sans chercher l'exhaustivité – des processus de construction identitaire (Zolberg, 1974; Deprez et Vos, 1998; Erk, 2003) et des éventuelles différences de culture politique qu'ils impliquent (De Rynck, 1997; Billiet *et al.*, 2006), des mouvements régionalistes (van Haute et Pilet, 2006; Deschouwer, 2009a), des interactions avec la nature consociative de la société belge (Deschouwer, 2002; 2006) et plus récemment des relations entre les institutions (Poirier, 2002), de la dynamique fédérale (West European Politics, 2006; Deschouwer, 2009b; Reuchamps, à paraître en 2012) et partisane (Pilet *et al.*, 2009), des politiques publiques (De Rynck et Dezeure, 2006; Beaufays et Matagne, 2009), avec l'impact de l'Union européenne (Beyers et Bursens, 2006a; 2006b) et, enfin, du futur de la Belgique (Bayenet *et al.*, 2007; Sinardet, 2009).

Au cours de ces décennies de reconfiguration institutionnelle et de relations communautaires intenses, les politologues, aidés des sociologues, ont particulièrement cherché à mesurer les identités des habitants de ce pays en pleine mutation¹. S'identifiaient-ils uniquement à la Belgique ou bien également aux nouvelles entités politiques régionales ou communautaires? Se sentaient-ils davantage flamand que belge? Qu'en était-il, dans ce foisonnement de sources d'appartenance possibles, de l'identité européenne et de l'identité locale ou provinciale? Ce sont principalement les grandes enquêtes par questionnaire qui ont été mobilisées pour creuser ces questionnements. Plusieurs angles d'approche se sont développés et se sont même opposés sur le plan théorico-méthodologique: les uns défendant un questionnement hiérarchique (il est demandé aux répondants d'ordonner

.....

1. Les premières enquêtes, connues sous le nom de Régioscopes, ont été publiées dans les *Courriers hebdomadaires du CRISP* au début des années 1980 (Delruelle-Vosswinkel et Frogner, 1980; 1981; Delruelle-Vosswinkel *et al.*, 1982; 1983).

leurs sentiments d'appartenance entre plusieurs niveaux de pouvoir, en choisissant un premier et un deuxième niveau d'appartenance), les autres la question dite Moreno, du nom de son concepteur, qui dans une seule question propose des modalités exclusive (je me sens uniquement X ou Y), complémentaire (je me sens davantage X que Y ou Y que X) et égalitaire (je me sens autant X que Y), d'autres enfin préférant des questionnements en termes de fréquence (je me sens toujours, souvent, rarement, jamais X) et d'intensité (je me sens plus ou moins X)². Il ressort de ces études qu'il existe parmi la population belge, tout comme celle de nombreux autres pays, une véritable « constellation des appartenances » (Dieckhoff, 2004) où rares sont les personnes qui s'identifient exclusivement à une seule entité politique. La plupart des citoyens montrent une diversité de sentiments d'appartenance qui peuvent être plus ou moins activés selon le contexte. Il importe donc de tenter de comprendre les interactions entre ce triangle identitaire – formé de la perception du moi, du nous et du eux (Reuchamps, 2011) – et les préférences des citoyens pour l'organisation du vivre ensemble en Belgique.

Cette interrogation au cœur de l'étude des relations communautaires en Belgique a été nourrie par les travaux conjoints du Pôle Interuniversitaire sur l'Opinion publique et la Politique (PIOP) de l'Université catholique de Louvain et de l'*Instituut voor Sociaal en Politiek Opiniononderzoek* (ISPO) – anciennement l'*Interuniversitaire Steunpunt Politiek Opiniononderzoek* – rattaché à la *Katholieke Universiteit Leuven*, lesquelles ont fourni, sur la base d'enquêtes pré- et post-électorales, de riches données longitudinales sur les attitudes des Belges vis-à-vis du fédéralisme³. Plus récemment, le Pôle d'attraction interuniversitaire PARTIREP qui rassemble des chercheurs de plusieurs universités belges – néerlandophones comme francophones – et étrangères a égale-

.....

2. Dans un article relativement récent, Lieven De Winter a réalisé une synthèse qui facilitera l'exploration de l'abondante littérature consacrée à ce sujet (2007).

3. Ces enquêtes ont porté sur les élections fédérales de 1991, 1995, 1999, 2003 et 2007 et mené à la publication de deux ouvrages – pour l'enquête en Belgique francophone et pour l'enquête en Flandre – pour chacune des élections, sauf pour celles de 2007 dont les ouvrages doivent paraître prochainement (Swyngedouw *et al.*, 1993; Frogner et Aish, 1994; Swyngedouw *et al.*, 1998; Frogner et Aish, 1999; Swyngedouw et Billiet, 2002; Frogner et Aish, 2003; Frogner *et al.*, 2007; Swyngedouw *et al.*, 2007).

ment consacré un volet de sa grande enquête électorale de 2009 (Deschouwer *et al.*, 2010) à l'étude des relations entre les identités, les opinions dites communautaires et le comportement électoral des Belges (Deschouwer et Sinardet, 2010). Que retenir de ces enquêtes ? Deux constats majeurs et récurrents ont été établis à travers le temps. Premièrement, si les différences entre les deux grandes communautés retiennent plus souvent l'attention, les différences au sein de ces deux grandes communautés ne sont pas négligeables ; on trouve en réalité une grande diversité, de part et d'autre de la frontière linguistique, de préférences parmi les citoyens, allant de visions séparatistes à des visions unitaristes. Deuxièmement, alors que la Belgique a connu plusieurs crises majeures à propos de la problématique communautaire, la saillance de cette thématique est beaucoup moins grande parmi la population que pour les matières socio-économiques, qui demeurent les principaux facteurs explicatifs du vote des Belges.

Quoique trop brièvement dressé, ce bilan révèle l'abondance de la recherche en science politique sur les relations communautaires ; recherche qui continue à s'enrichir ainsi qu'en atteste de récentes publications telles que l'ouvrage collectif, *Le fédéralisme belge*, dirigé par Régis Dandoy, Geoffroy Matagne et Caroline Van Wynsberghe (Dandoy *et al.*, à paraître en 2012). Si la science politique s'est largement investie dans l'étude des relations communautaires en Belgique, elle pourrait cependant poursuivre l'exploration de cet objet d'étude aux réalités multiples en s'éloignant quelque peu des grandes enquêtes quantitatives pour tenter d'aller derrière les mots afin de décrypter les représentations qu'ils recouvrent. C'est ici que la linguistique peut constituer une source féconde d'inspiration et de réflexion interdisciplinaire.

2. Linguistique

L'attirance mutuelle de la linguistique et de la science politique n'est pas neuve, comme en témoigne notamment l'existence de la revue *Mots. Les langages du politique* et plus particulièrement la diversité des thématiques abordées dans le numéro spécial « Trente ans d'étude des langages du politique ». Ce numéro précise des travaux allant de l'analyse argumentative et rhétori-

que de différents types de discours politiques (discours syndical, institutionnel, discours des organisations internationales, discours de la Révolution française, etc.) à l'étude de la place et de la fonction du parler politique dans la société en passant par des considérations théoriques et méthodologiques sur l'apport de la science politique à l'étude du langage politique ou l'influence des médias sur ce même parler politique. Les points de rencontres entre linguistes et politologues peuvent globalement être classés en deux catégories, à savoir d'une part la réflexion sur des questions de politique linguistique et d'autre part l'analyse linguistique du discours politique.

Un premier point de rencontre entre le linguiste et le politologue se situe au niveau de l'analyse de problématiques relatives à des questions de politique linguistique. Pour Boyer (2010 : 67), cette notion se rapporte à « l'action d'un État » et peut être définie comme :

les choix, les objectifs, les orientations qui sont ceux de cet État en matière de langue(s), choix, objectifs et orientations suscités en général (mais pas obligatoirement) par une situation intra- ou intercommunautaire préoccupante en matière linguistique ou parfois même ouvertement conflictuelle.

C'est dans ce cadre que le linguiste pourrait choisir d'étudier les relations communautaires belges, notamment au niveau des rapports entre langue(s) et territorialité et entre langue(s) et législation. À ce titre, nous pouvons citer les travaux de Witte et Van Velthoven (1999) qui retracent l'histoire des politiques linguistiques depuis la création de la Belgique en posant notamment la double question de l'influence de la politique en matière d'emploi des langues sur les processus de fédéralisation, et à la suite, des conséquences de la fédéralisation sur les questions de législation linguistique. C'est également dans cette perspective de politique linguistique que s'inscrit la contribution de Bernhard Altermatt à ce volume (voir chapitre 8).

Au sein de ce domaine qu'est la politique linguistique, on distingue traditionnellement deux champs d'étude principaux (voir Boyer 2010) à savoir d'une part, les déclarations d'intention en termes de gestion politique de l'emploi des langues, c'est-à-dire la politique linguistique à proprement parler, et d'autre part, la mise en œuvre concrète de ces intentions qui relève de la planification et de l'aménagement linguistique.

L'intérêt des linguistes pour des questions de politique linguistique et d'aménagement linguistique se traduit notamment par des études autour de diverses thématiques telles que les questions des relations entre langue et genre (Coulomb-Gully et Rennes, 2010), leur expression dans la féminisation de noms de métier (Dister et Moreau, 2006), les enjeux identitaires, sociétaux et économiques du plurilinguisme (Canut et Duchêne, 2011; Duchêne, 2011; Mettewie et Janssens, 2007; Van Mensel et Mettewie, 2008), ou encore sa prise en compte dans le contexte scolaire (Côté et Mettewie, 2008; Zirotti, 2006). Le point commun de ces études est d'approcher la langue comme outil sociétal et de mettre en évidence son implication dans les questions idéologiques et identitaires. C'est à ce titre que les langues peuvent être étudiées comme objets politiques et susciter à la fois l'intérêt du linguiste et du politologue.

Si d'aucuns pourraient prétendre que la politique linguistique est avant tout l'apanage du politologue, le deuxième point de rencontre entre linguistique et science politique que nous voudrions mettre en avant, à savoir l'analyse du discours politique, relève davantage de la linguistique que de la science politique. L'intérêt pour ce champ de recherche remonte dans la tradition française à plusieurs décennies (voir Mayaffre, 2005, pour un bref aperçu historique) et constitue «un des objets de recherche privilégiés de l'École française d'analyse du discours» (Coulomb-Gully et Rennes, 2010: 176). L'avènement et la généralisation des corpus informatisés et la mise au point de techniques lexicométriques permettant de les dépouiller de manière automatique ont donné un nouvel élan à cette discipline. Pour les chercheurs actifs dans ce domaine, le corpus politique, défini par Mayaffre comme «lieu problématique de rencontre entre la langue et la société», est au centre de la construction du sens politique et l'analyse linguistique constitue une étape préalable nécessaire à toute entreprise d'interprétation de ce discours (Mayaffre, 2005: 18):

En cela, le traitement linguistique n'est pas négociable même pour les disciplines qui défient la linguistique. À moins de prétendre connaître le sens des textes avant de les avoir dûment – *i.e.* linguistiquement – analysés, à moins de croire que les textes sont transparents et que le sens est immédiat, l'historien, le sociologue, le psychologue ne peuvent faire l'économie de la linguistique comme *science des textes*, dans l'appréhension du corpus.

Comme Philippe Hambye l'expose en détail dans le deuxième chapitre, l'intérêt du linguiste pour le discours se situe au niveau de sa forme. Le principe fondamental derrière cette approche est que la forme influe sur le sens, et que tout choix (ou modification) de forme à la surface du discours peut avoir des implications profondes sur son interprétation. Ce principe incite le linguiste à prendre en compte toutes les caractéristiques formelles du discours dans son analyse. Ce faisant, il travaille la matière première et la rend disponible pour toute analyse approfondie du contenu. Ce travail de dépouillement ajoute également une plus-value à cette matière première dans la mesure où il permet de dégager, notamment au travers des rapports entre formes (que ce soit des rapports de fréquence ou de co-occurrence) des significations invisibles à l'œil nu.

À un premier niveau d'analyse, le traitement linguistique automatisé permet l'étude des formes et de leur fréquence. On peut ici faire une distinction entre les formes brutes et les lemmes. Le linguiste intéressé par les formes brutes s'intéressera à toutes les différences de forme quelles qu'elles soient. Ainsi, une différence entre une forme au singulier (ex: *relation*) et une forme au pluriel (ex: *relations*) sera retenue comme étant pertinente. Le linguiste intéressé par une approche plus sémantique du discours étudiera plutôt les lemmes, à savoir des unités sémantiques dénuées de toute marque flexionnelle (pluriel, conjugaison, cas) correspondant à une entrée dans le lexique. Selon cette approche, les formes *relation* et *relations* sont considérées comme deux occurrences du même lemme. Que l'on se concentre sur les formes ou sur les lemmes, l'intérêt est de pouvoir mettre les unités identifiées en rapport les unes avec les autres au travers de l'analyse des phénomènes de fréquence et de co-occurrence. Il s'agit alors d'étudier et de quantifier les contextes linguistiques dans lesquels ces unités apparaissent.

Comme Desmarchelier (2005: 27-32) le souligne, ce traitement linguistique automatisé va permettre d'extraire une série d'informations telles la mise en évidence de l'emploi de formes et de structures syntaxiques récurrentes ou l'établissement d'« attirances lexicales » au travers de l'étude de collocations dans le discours d'un locuteur donné, qui pourront ensuite servir d'entrée à toute analyse de contenu politologique. Ainsi, Arnold (2005) est-il capable de définir des ruptures thématiques et stylistiques dans le discours de Tony Blair en étudiant l'accroissement

et la diversité du vocabulaire de manière automatique et d'ainsi identifier les tournants idéologiques de sa carrière politique. Dans la même veine, l'étude logométrique des discours de Chirac et Jospin permet-elle à Mayaffre (2004) d'établir leurs profils linguistiques respectifs et de montrer que Chirac a tendance à sur-utiliser les mots-outils comme les adverbes ou les pronoms et à sous-utiliser les noms porteurs de sens, tandis que Jospin montre la tendance inverse. C'est ainsi que Mayaffre conclura que « le discours présidentiel chiraquien ne dit pas grand chose, mais est fortement modalisé » tandis que « le discours de Jospin essaye de véhiculer un message quitte à paraître technique ou impersonnel » (Mayaffre, 2004 : 788). L'étude de l'évolution des habitudes discursives des deux hommes politiques révèle en outre une « chiraquisation » du discours de Jospin au fil de la campagne présidentielle (sur-utilisation de mots-outils et sous-utilisation de noms porteurs de sens). Cette perte d'identité discursive rendra son discours inaudible parmi son électorat de base et permet, selon le même auteur, d'expliquer en partie sa lourde défaite électorale de 2002. Transposé à la question des relations communautaires belges, nous pouvons mentionner les travaux de Corinne Gobin et Jean-Claude Deroubaix sur les déclarations gouvernementales. L'application de techniques lexicométriques sur ce type de discours leur permet d'en dégager des angles d'analyse innovants. Le quatrième chapitre de ce volume illustre la mise en œuvre de cette méthode.

3. Science politique et linguistique

Mis à part dans les questions de politique linguistique, nous pouvons rester avec l'impression que le caractère interdisciplinaire de l'analyse linguistique du discours politique ne tient qu'à la nature des corpus étudiés. Le politologue pourrait en effet reprocher au linguiste d'être prioritairement attaché à la forme langagière du discours et de délaisser le contexte de la production langagière, et plus particulièrement les représentations que ce discours met en relief, qui elles sont centrales pour le travail d'analyse du politologue. Ainsi Van Dijk (2006 : 160) déclare-t-il « [i]n linguistics as well as in many directions of discourse and conversation analysis there has been a strong tendency to uniquely

or primarily focus on language, talk or text “itself” » et plaide-t-il pour une plus grande prise en compte de la réalité cognitive qui entoure les productions langagières, notamment en intégrant les dimensions épistémologique et idéologique de ce contexte de production dans l’analyse discursive (2006 : 161) :

[I] advocate a broad multidisciplinary approach to discourse, which integrates a detailed and explicit study of structures of text and talk with an analysis of their social and cognitive contexts as a basis for problem-oriented critical discourse analysis. In such an approach, the study of relevant knowledge, ideologies and other socially shared beliefs is crucial in describing many of the properties and social functions of discourse.

Cette critique est partiellement rencontrée par un deuxième niveau d’analyse des corpus, une approche visant à étudier l’ancrage de tout discours dans son contexte d’énonciation. Dans cette optique, le linguiste (ou le politologue) peut s’intéresser aux expressions déictiques, à savoir ces unités linguistiques comme les pronoms personnels ou les adverbes de lieu et de temps dont l’interprétation dépend directement des référents en présence (le locuteur, l’interlocuteur ou tout autre élément physique) dans le contexte d’énonciation du discours. Étudier les marques de deixis, chères à la linguistique de l’énonciation et à la pragmatique, permet notamment d’analyser comment un locuteur se profile dans la réalité, et plus particulièrement d’identifier ses attitudes par rapport au contenu du discours, et de mettre au jour ses appartenances à différents groupes sociaux. C’est notamment ce que Dave Sinardet illustre dans son analyse des débats télévisés sur BHV, dans le cinquième chapitre de cet ouvrage.

Cependant, les avancées récentes en linguistique cognitive et plus particulièrement les recherches sur les métaphores conceptuelles, permettent d’aller encore plus loin en offrant les outils permettant d’intégrer la dimension cognitive qu’évoque Van Dijk (2006) à l’analyse du discours traditionnelle. En effet, comme le souligne Koller (2009 : 121) : « [m]etaphor is an ideal entry into investigating these and other links between cognition and discourse as its double nature as conceptual model and linguistic expression locates it at the interface between the two ». En d’autres termes, nous pensons que les métaphores conceptuelles permettent de relier la production langagière aux représentations qu’elle

véhicule et ainsi de concilier les intérêts des linguistes et des politologues. Ainsi, les métaphores conceptuelles constituent une clé d'entrée essentielle pour appréhender les représentations dans le discours politique, médiatique ou encore citoyen. Toutefois, si la métaphore, depuis Aristote, retient l'attention (Lamiroy, 1987), celle-ci n'était considérée dans les années 1960 et 1970 que comme un procédé surtout rhétorique, une simple figure de style (Brown, 1977). Pour l'Américain Sosenky, elle n'avait qu'une fonction purement littéraire, sans aucune implication cognitive (1964 : 28-37). Le Français Cohen voyait lui aussi dans la métaphore la caractéristique fondamentale du langage poétique (1966 : 113-135).

Mais déjà en 1978, s'intéressant à l'analogie en sciences humaines, le sociologue De Coster rejetait cette vision trop réduite, à de simples artifices langagiers, de la métaphore et plus généralement de l'analogie. Et si « le langage charrie constamment des analogies qu'il assume de manière consciente ou involontaire » (De Coster, 1978 : 23), cette figure qui consiste à essayer d'expliquer l'inconnu par le connu (en comparant une réalité avec une autre, relevant d'un ordre différent) n'emporte pas moins de réelles implications cognitives qui méritent d'être étudiées dans une perspective interdisciplinaire et non pas uniquement dans une seule perspective littéraire. Il propose dès lors de distinguer trois niveaux d'analogie – discursif, méthodologique et théorique – qui permettent d'appréhender celle-ci dans toute sa richesse non seulement littéraire mais également conceptuelle, cognitive et scientifique. Si les deux derniers niveaux mettent en lumière l'usage de l'analogie dans le raisonnement théorique, le niveau discursif englobe la métaphore en ce qu'elle permet de conceptualiser une réalité en termes d'une autre réalité (De Coster, 1978 : 23-26).

Empruntant un cheminement un peu différent, les avancées de ces vingt dernières années en linguistique cognitive ont permis de jeter un regard similaire sur la métaphore et surtout sur ce qu'elle révèle. Contrairement à la théorie classique qui considère la métaphore comme une figure de style, la linguistique cognitive voit dans la métaphore un révélateur de notre système conceptuel. Pour les pères de la « Cognitive Metaphor Theory » (CMT), Georges Lakoff et Mark Johnson (1980 ; 2003), « [l']essence d'une métaphore est qu'elle permet de comprendre quelque chose (et d'en faire l'expérience) en termes de quelque chose d'autre »

(Lakoff et Johnson, 1986 : 15). Bien loin de la vision figurative de la métaphore, propre à la poésie et à la rhétorique, ils estiment que la métaphore est omniprésente dans la vie quotidienne, souvent de manière inconsciente, car les concepts qui fondent notre appréhension de la réalité sont métaphoriques. La métaphore n'est donc pas « seulement affaire de langage ou questions de mots. Ce sont au contraire les processus de pensée humains qui sont en grande partie métaphoriques. [...] les métaphores dans le langage sont possibles parce qu'il y a des métaphores dans le système conceptuel de chacun » (Lakoff et Johnson, 1986 : 16).

Dans cette perspective, on peut parler de métaphore lorsque nous appréhendons quelque chose – un domaine conceptuel, le domaine source – en termes d'autre chose – un autre domaine conceptuel, le domaine cible. Ce dernier est généralement plus abstrait que le premier qui permet, parce qu'il est plus concret, de mieux le percevoir. C'est ainsi qu'on peut identifier la métaphore conceptuelle LA DISCUSSION, C'EST LA GUERRE ou, autre exemple, LA VIE EST UN VOYAGE. Ces métaphores ne sont donc que « des épiphénomènes – des témoins, des manifestations de surface – de fonctionnements métaphoriques profonds, lesquels sont structurés de manière préalable et indépendante de leurs incarnations signifiantes ». Une métaphore est plus qu'une simple façon de parler, un effet de style, elle est constitutive de notre système conceptuel, c'est-à-dire de notre appréhension de la réalité, de notre expérience du monde. Une telle approche n'est pas sans conséquence pour la recherche car, pour Émilie l'Hôte, « [c]ette fenêtre ouverte sur notre processus de compréhension des phénomènes complexes, appliquée au domaine politique, permet de formuler une analyse originale du discours politique contemporain ».

Une telle approche linguistique prend d'autant plus de sens qu'elle vise à appréhender les métaphores conceptuelles dans des corpus politiques où de part le caractère abstrait de la politique, les métaphores conceptuelles sont souvent – consciemment et très souvent inconsciemment – mobilisées pour traduire en termes plus concrets la complexité des relations politiques et sociales. Elena Semino indique ainsi : « It is often claimed that the use of metaphor is particularly necessary in politics, since politics is an abstract and complex domain of experience, and metaphors can provide ways of simplifying complexities and making abstractions accessible » (Semino, 2008 : 90). Les processus métaphori-

ques constituent un moyen important par lequel le cerveau humain se réapproprie des domaines abstraits, peu familiers et complexes – dont la politique – en les traduisant dans des domaines plus concrets, plus familiers et donc plus simples à saisir (Chilton, 1996 : 48).

Bien que le domaine d'expérience de la politique soit particulièrement enclin à la conceptualisation en termes de métaphores, De Landtsheer s'étonne du peu d'écho que trouve cette thématique dans la littérature scientifique (2009 : 60) :

[s]cholars in linguistics apparently move toward investigating politics, and political researchers start studying political metaphor. Surprisingly, the amount of literature addressing political metaphor has not until now reflected the importance of the subject. Even though the majority of scholars highly value this type of research, interdisciplinarity has turned out to be complicated, time-consuming and in the end not always rewarding. Academics produce boundaries and often do not transcend them for discipline-focus reasons.

Dans le projet interdisciplinaire qui nous occupe dans ce volume, nous pensons donc qu'étudier les métaphores conceptuelles, qui par leur double nature allient forme linguistique et représentation conceptuelle (Koller, 2009), dans les discours politiques permet de rencontrer les aspirations scientifiques des linguistes et des politologues. Tandis que les uns pourront se concentrer sur la réalisation linguistique de ces métaphores à la surface des discours et aux méthodes permettant leur identification, les autres tenteront d'identifier les représentations qu'elles sous-tendent et de les confronter à leur contexte politique. Cette analyse conjointe permettra de comprendre comment l'emploi de ces métaphores construit le sens politique d'un discours et de manière générale façonne notre perception et compréhension de toute réalité politique.

Cependant – et la précision est importante –, la structuration métaphorique n'est que partielle ; tout n'est pas métaphore. En outre, l'étude des métaphores conceptuelles s'est jusqu'à présent largement appuyée sur des constructions (au sens de généralisations) métaphoriques artificielles, en ne prêtant guère attention aux manifestations métaphoriques linguistiques – réelles – et donc en ne développant pas de méthodologie spécifique pour appréhender les métaphores conceptuelles au travers de corpus de

données empiriques (Lakoff et Johnson, 1980; Lakoff, 1996; Lakoff et Johnson, 2003).

Cette double précision implique des précautions méthodologiques particulières. En effet, la CMT développée par Lakoff et Johnson fait la part belle à une approche que l'on peut qualifier de « top-down », partant d'une approche généralisante des métaphores conceptuelles, confirmées au niveau linguistique par une série d'exemples justifiant le bien-fondé de celles-ci. En opérant de la sorte, la CMT a tendance à quelque peu délaissé toute forme d'analyse empirique « bottom-up » pourtant indispensable à la validation de ces postulats théoriques. Ce manquement, fréquemment mis en avant dans la littérature (Steen, 1999; Low, 2003; Semino *et al.*, 2004; Deignan, 2005; Steen, 2007; Semino, 2008; L'Hôte et Lemmens, 2009), souligne l'importance de (re)partir de corpus linguistiques pour toute analyse en termes de métaphores conceptuelles. C'est dans cette direction que s'inscrivent les recherches récentes en la matière; elles visent à faire le lien entre les *discourse studies* propres à la linguistique textuelle et la *critical discourse analysis* et la linguistique cognitive (Cienki, 2005; Koller, 2009; L'Hôte et Lemmens, 2009; L'Hôte, 2010).

4. Quand science politique et linguistique se rencontrent

L'objectif affiché de cet ouvrage est d'aller au-delà des frontières séparant ces deux disciplines que sont la linguistique et la science politique ou à tout le moins favoriser la rencontre entre des politologues et des linguistes. Cependant, même si elles étudient le même objet, chacune de ces deux disciplines peut, dans l'absolu, se passer de l'autre. Ainsi, tant la science politique que la linguistique ont développé des outils et des grilles d'analyse qui leur sont propres et qui leur permettent respectivement d'appréhender un objet d'étude pourtant commun : le discours politique, entendu au sens large. À titre illustratif, dans le débat scientifique au cœur de la science politique contemporaine à propos de la meilleure façon d'étudier les institutions, Vivien Schmidt encourage les politologues à étudier les discours au travers d'un *discursive institutionalism* (2008; 2010). C'est à ce prix, relève-t-elle, qu'il sera possible d'expliquer tant le changement que le non-change-

ment au sein des institutions politiques, dans un environnement devenu particulièrement multi-niveau (Schmidt, 2006). De leur côté, pour les linguistes, bien que certains d'entre eux étudient également le discours politique, le recours à la science politique est loin d'être automatique, ainsi que nous l'avons souligné dans ce chapitre.

Pourtant, les points de rencontre entre la science politique et la linguistique existent, mais méritent d'être exploités, tel est le postulat de départ de cette entreprise interdisciplinaire. Il reste donc à réaliser ce potentiel et ce volume propose de l'explorer dans l'étude des relations communautaires en Belgique. Cette volonté d'échanges interdisciplinaires part du constat que chacune de ces deux disciplines, qui s'ignoraient largement jusqu'alors, ont – beaucoup – à gagner en apprenant davantage à se connaître, d'autant plus qu'elles s'intéressent à un objet commun aux réalités multiples : les relations communautaires. Le reste de cet ouvrage entend étudier cette thématique, en proposant des balises (inter)disciplinaires et méthodologiques inédites qui permettent de renouveler les approches politiques et linguistiques de ce sujet au cœur du vivre ensemble.